

L'AGENCE FRANCE LOCALE CONFIRME LA QUALITÉ DE SA SIGNATURE AUPRÈS DES INVESTISSEURS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2019

Fin mai 2019, l'Agence France Locale (AFL), la banque des collectivités, a effectué avec succès sa cinquième émission obligataire « benchmark » libellée en euro, pour un montant de 500 millions. La très bonne réception de cette émission par les investisseurs démontre la grande confiance dans la signature de l'AFL, doublement reconnue par les notations de Moody's et Standard & Poor's et qui s'appuie sur la qualité de crédit des collectivités locales membres.

Une cinquième émission benchmark réalisée avec succès

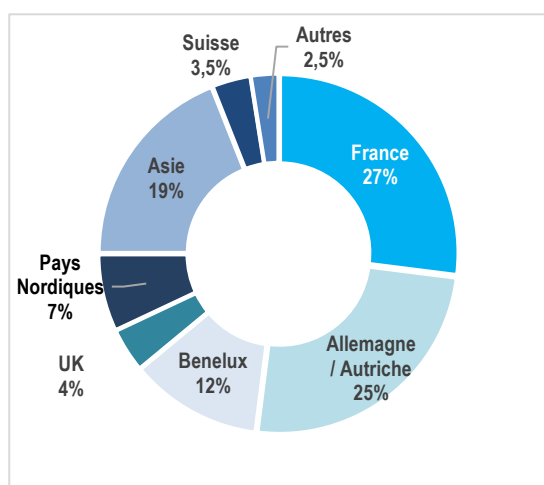
Cette cinquième émission benchmark, cotée sur Euronext et le Luxembourg Stock Exchange pour un montant de 500 millions d'euros avec une maturité à 7 ans, a été lancée à la fin du mois de mai. Avec une demande supérieure à 900 millions d'euros et plus d'une cinquantaine de comptes participants, l'émission de l'AFL a suscité un grand intérêt de la part des investisseurs.

Le placement des titres de l'opération a été réalisé avec une marge de 32 points de base contre la courbe des obligations de l'Etat (Obligations Assimilables au Trésor – OAT).

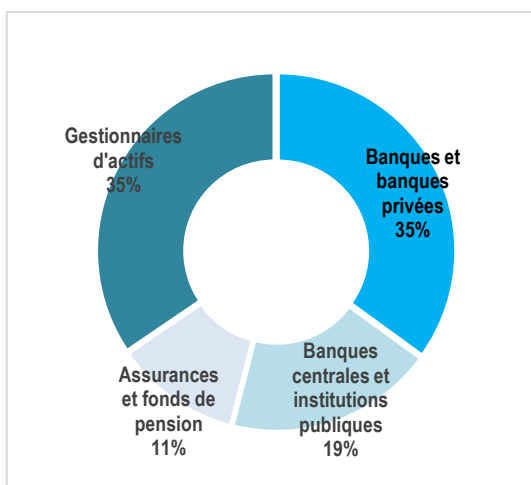
« Le succès de notre émission démontre la confiance des investisseurs dans le modèle et le développement de l'AFL qui vient de franchir une nouvelle étape grâce à l'octroi de la note AA- par S&P » confirme Yves Millardet, Président du Directoire. AFL est par ailleurs notée Aa3 par Moody's.

Cette émission s'est caractérisée par une proportion importante d'investisseurs internationaux :

Distribution géographique



Typologie d'investisseurs



Un programme de financement privé efficient

En parallèle et depuis le début de l'année, l'AFL a poursuivi son programme de financement pour 2019 sous forme de placements privés, à hauteur de 133 millions d'euros. Elle a notamment réalisé un placement de 500 millions libellé en couronnes suédoises avec une maturité à 15 ans, à une marge de 26 points de base contre OAT.

Ainsi, à fin juin, la banque a réalisé environ 80% de son programme annuel de financement.

L'ensemble des fonds levés par l'AFL financent exclusivement les prêts octroyés aux collectivités locales membres leur permettant de mener à bien les investissements sur leurs territoires : transition énergétique, déploiement du numérique, réseaux d'eau et d'assainissement, mobilité, construction d'établissements scolaires, d'équipements sportifs ou culturels, revitalisation des centres villes etc.

L'AFL compte actuellement 310 collectivités membres auxquelles elle a prêté près de 3 milliards d'euros depuis le début de son activité en 2015.

Termes de la transaction (émission benchmark)

Emetteur : Agence France Locale

Notation : Aa3 perspective stable (Moody's) / AA- perspective stable (S&P)

Format : Programme EMTN. Le prospectus de base a reçu le visa AMF le 13 mai 2019.

Montant : 500 millions d'euros

Montant nominal de chaque obligation : 100 000 euros

Date de règlement : 31 mai 2019

Échéance : 20 juin 2026 (7 ans)

Coupon : 0,125%

Spread : OAT + 32bps

Cotation : Paris Euronext / Luxembourg Stock Exchange

A propos de l'Agence France Locale

L'Agence France Locale est la première banque française 100% pilotée, dédiée et détenue par les collectivités locales françaises.

Créée en 2013 à l'initiative d'associations d'élus et de collectivités pionnières sur le modèle des agences de financement nordiques, elle a été agréée en 2015 par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le superviseur bancaire français. Sa mission : faciliter l'accès des collectivités au financement en s'appuyant sur leur qualité de crédit pour lever des fonds auprès des investisseurs à des conditions attractives. L'AFL redistribue ces fonds sous forme de prêts bancaires classiques à ses actionnaires : communes de toutes tailles, EPCI à fiscalité propre, établissements publics territoriaux, régions et départements, de métropole et d'outre-mer.

Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr

CONTACT PRESSE | Lucille SIMON | lucille.simon@agence-france-locale.fr | 04 69 84 81 04